

Nanterre, le 22 novembre 2022

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet

Cabinet du maire et des élu·e·s

Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29

06 34 13 91 90

## Logement en Ile-de-France : Nanterre alerte sur une crise qui ne cesse de s'aggraver

*Au moment où s'ouvre le Congrès annuel des maires de France, la Ville de Nanterre alerte sur une crise du logement qui ne fait que s'aggraver en Ile-de-France et appelle à un véritable engagement de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département des Hauts-de-Seine et de la Métropole du Grand Paris.*

Trouver un logement abordable et de qualité est aujourd'hui devenu mission impossible pour des millions de Franciliens. La crise du logement observée depuis de trop nombreuses années ne cesse en effet de s'aggraver.

Malgré les efforts considérables d'une ville, qui est l'une des rares dans les Hauts-de-Seine à poursuivre la construction de logements de tous types, la situation du logement est également de plus en plus tendue à Nanterre : les prix des logements sont devenus insupportables pour une majorité d'habitants, l'attente pour obtenir un premier logement HLM y a doublé en quelques années, et les demandes de mutation dans le parc social sont de plus en plus difficiles à satisfaire.

Devant une situation qui atteint un seuil critique, la Ville de Nanterre exige un véritable engagement de l'ensemble des pouvoirs publics en faveur du développement de logements à des prix abordables : Etat, Conseil régional d'Ile-de-France, Département des Hauts-de-Seine et Métropole du Grand Paris.

Durant tout le week-end, le maire et l'équipe municipale sont allés à la rencontre des Nanterriennes et des Nanterriens pour leur faire part de leurs propositions dans ce domaine :

- Au moins 30% de logements sociaux pour toutes les nouvelles opérations immobilières dans les communes du Grand Paris, et a fortiori dans les villes qui préfèrent payer des amendes plutôt que de respecter la loi SRU imposant 25% de HLM dans toutes les villes ;
- L'encadrement des loyers du parc privé dans toutes les communes d'Ile-de-France ;
- La transformation des bureaux vides en logements : si cette mesure était appliquée à seulement 10% des mètres carrés de bureaux existants, cela permettrait de construire 80 000 logements !

- La possibilité pour les villes dont le taux de logements HLM est important de reloger d'abord leurs habitants en adaptant les objectifs de relogement des publics prioritaires ;
- La généralisation des chartes de constructions neuves imposant des limitations de prix de vente à toutes les villes franciliennes ;
- Des financements de l'État, du Département et de la Région, à la hauteur des immenses enjeux de rénovation énergétique, à la fois des logements privés et des logements HLM ;
- Une loi limitant les prix de vente des terrains en Ile-de-France pour lutter contre la spéculation foncière ;
- Le développement du Bail Réel Solidaire dans toutes les communes de la Métropole.

La Ville de Nanterre, qui a lancé, le 7 novembre dernier, [une campagne de mobilisation pour dénoncer une situation qui ne peut plus durer](#), appelle à manifester, le 6 décembre, à 18h30, devant le ministère du logement, à Paris, avec une vingtaine d'autres villes franciliennes, obtenir le respect d'un droit fondamental : celui de pouvoir se loger dignement.

\*\*\*